

SPÉCIAL ÉLECTIONS SNCF
Du 16 au 22 novembre 2018

VOTEZ FO



10 %
POUR TOUT CHANGER !

SPECIAL ÉLECTIONS SNCF

10 ans ça



Un bon coup de pied dans la fourmière, voilà ce que nous proposons aux cheminots.

Bousculer le politiquement correct, rétablir l'ordre normal des choses, imposer par le vote une réelle démocratie !!!!

Nous ne sommes pas de ceux qui disent « c'était mieux avant », et pourtant nous invitons les cheminots à regarder ce qui s'est passé durant les 10 dernières années.

Deux lois ferroviaires détruisant le service public et son entreprise historique la SNCF.

Loi Portant Réforme Ferroviaire de 2014 et Loi Nouveau Pacte Ferroviaire de 2018, face à celles-ci aucune véritable Unité pour les bloquer, l'Unité ayant prévalu sur l'Unité revendicative.

Il y a 10 ans la SNCF était une et indivisible, certes RFF existait mais les agents des EPIC Mobilités, Réseau et de Tête étaient tous dans la même entreprise.

Dans ces dix ans écoulés il y a eu la disparition de la Société Nationale des Chemins de fer Français, remplacée par la marque SNCF.

En dix ans : Jamais un tel gel des salaires !

En dix ans : "Fonte comme neige au soleil" des promotions et rémunérations.

En dix ans : Intensification des fermetures de lignes et de gares.

Nous pourrions continuer à souhait de faire la liste des acquis perdus ou menacés.

Il n'y a qu'une seule question qui vaille, les cheminots sont-ils satisfaits de cette situation ?

Petite rétrospective sur ce qui nous a amené à une telle situation...

Revenons 10 ans en arrière :

En août 2008 une loi scélérate dite de représentativité syndicale voyait le jour, celle-ci fut appliquée avec zèle par la Direction et les quatre Organisations Syndicales dites représentatives, poussant l'absurdité jusqu'à nous fermer les portes des intersyndicales nationales. Préférant une Unité de façade plutôt qu'une Unité sur les revendications. Les cheminots découvrent aujourd'hui où cela les a conduit.

LE RAIL SYNDICALISTE

www.fo-cheminots.com
Rédaction / Administration
68, rue Stephenson - 75018 Paris
C.P.A.P. 1119 S 07394
Tél. : 01 55 26 94 00
Fax. : 01 55 26 94 01
Mail : federation@fo-cheminots.fr
Directeur de la publication : François Grasa
Publicité Faits et Objectifs des Cheminots :
68, rue Stephenson - 75018 Paris
Tél. : 01 55 26 94 00
Maquette : Joël Van Speybroeck
Tél. : 06 07 96 40 65
Impression : Vincent Imprimeries

 **PEFC** 10-31-1087 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Cheminots
FO

suffit !

Avant cette loi et l'exclusion de la fédération FO Cheminots par ces quatre Organisations Syndicales, nous avons pu bloquer le Gouvernement comme en 1995.

Se cachant derrière les 0,5% de voix manquantes pour atteindre les 10% et nous faire subir un apartheid syndical. Les fédérations dites représentatives ont privilégié leur confort au détriment des revendications.

0,5% c'est RIEN ! Juste quelques voix, mais ce sont ces quelques voix manquantes qui changent TOUT !!!

L'obtention des 10% ouvrira la voie à une autre voix, celle des revendications sans compromission.

Il n'est pas rare d'entendre des camarades d'autres Organisations Syndicales dire, « *il est anormal que FO soit exclue...* », les cheminots ont une occasion unique pour que cela change en votant les listes de candidats FO !

Rappelons que nous sommes représentatifs dans la branche ferroviaire et que nous participons au même titre que CGT/UNSA/SUD/CFDT aux réunions nationales avec l'UTP et le Gouvernement dans le cadre de la négociation de la Convention Collective Nationale du Ferroviaire. Notre présence oblige certains à avoir des positions un peu plus tranchées.

Ces quatre syndicats ont peur d'un retour de FO dans les négociations au sein du Groupe Public Ferroviaire SNCF.

Il est temps de redistribuer les cartes, il est temps de savoir ce qui se trame réellement en haut lieu. Nos camarades ont travaillé d'arrache pied pour que nous déposions de 93 listes dans les 33 nouvelles instances CSE, et ce pour que chaque cheminot puisse dire :

- **10 ans ça suffit !**
- **Stop à l'apartheid syndical !**
- **Non aux accords entre copains et coquins !**
- **Assez du politiquement correct !**
- **Place aux revendications !**

Nous avons la certitude que notre présence dans les intersyndicales et aux tables de négociations changera tout.

Alors pour que demain soit meilleur qu'aujourd'hui,
votez et faites voter FO !

Bousculons l'ordre établi, bousculons le train-train bien rodé des quatre fédérations dites représentatives votons massivement Force Ouvrière !

Place à la démocratie !

François Grasa
Secrétaire Général



RÉSISTER

L'entreprise SNCF est constituée de centaines de métiers, ceux-ci participent à la cohésion de la SNCF et permettent de maintenir coûte que coûte un service public ferroviaire. Ils sont aussi la pierre angulaire de la chaîne de la sécurité des circulations.

Défendre les métiers, c'est défendre la SNCF, c'est défendre le service public ferroviaire, c'est défendre l'emploi des cheminots !

REVENDIQUER

C'est refuser toute remise en cause du dictionnaire des filières qui définit nos métiers !

C'est agir pour maintenir toutes nos spécificités !

C'est chercher à préserver toutes les compétences, refuser la polyvalence pour éviter la situation « du mauvais à tout et bon à rien » !

E-VOTER FO

C'est défendre ton métier, ton déroulement de carrière, défendre ton emploi !

C'est élire tes délégués qui porteront les revendications auprès des directions des différents CSE mais aussi au niveau national une fois la représentativité recouvrée !



Les métiers de la Sûreté changent ... Les agents perdent leurs repères !

R
E
S
I
S
T
E
Z

Après de trop nombreuses réorganisations, les métiers de la Sûreté changent et les agents perdent leurs repères. La Direction demande toujours plus aux agents, tant sur les compétences professionnelles que sur la productivité, et ce au détriment de la qualité de vie au travail, voire même en impactant leur vie personnelle.

Mise en danger des agents au travers une généralisation des missions à deux, baisse des heures de formation TIS (Techniques d'Intervention Suge) passées d'un minimum de 40 heures à un minimum de 10 heures, augmentation des heures de production (+10% par rapport à 2017) non proportionnelle au nombre d'embauches, fermetures de sites (Compiègne, Bourg-en-Bresse, Evreux), réduction du nombre de postes de cadres avec la disparition des RRS et les fusions de DZS parisiennes, dénonciation unilatérale des accords aggression... Comment s'étonner que les agents soient toujours plus nombreux à quitter le service, voire à démissionner de l'entreprise, sans pour autant que la Direction ne s'inquiète sur les raisons de ces départs...

Ceci sans compter les risques encourus avec la loi dite « pacte ferroviaire » puisque ceux qui l'ont votée n'ont pas estimé nécessaire de rendre notre service obligatoire pour

l'ensemble des Entreprises Ferroviaires. De fait, la Suge pourrait disparaître de certains endroits qui seraient jugés non rentables, ou sur des lignes reprises par une entreprise ne souhaitant pas la Suge.

Seul point positif, la création des Qualifications D Référents Opérationnels. Mais bien que cette mise en place aille dans le sens demandé par FO depuis de nombreuses années, le nombre (60) reste insuffisant au regard des particularités et difficultés propres au métier.

Le constat est donc sans appel : la Sûreté doit sortir du système de contractualisation !

En effet, les agents Suge ne devraient pas travailler selon le bon vouloir des Activités qui les payent, mais bel et bien en fonction des réels besoins (des cheminots ou des usagers). Mais aussi garder le haut niveau de formation qui fait de nous les professionnels de la Sûreté ferroviaire, reconnus comme tels tant par les services internes à l'entreprise que par les partenaires extérieurs tels la gendarmerie ou la police.



www.fo-cheminots.fr

REVENDIQUEZ

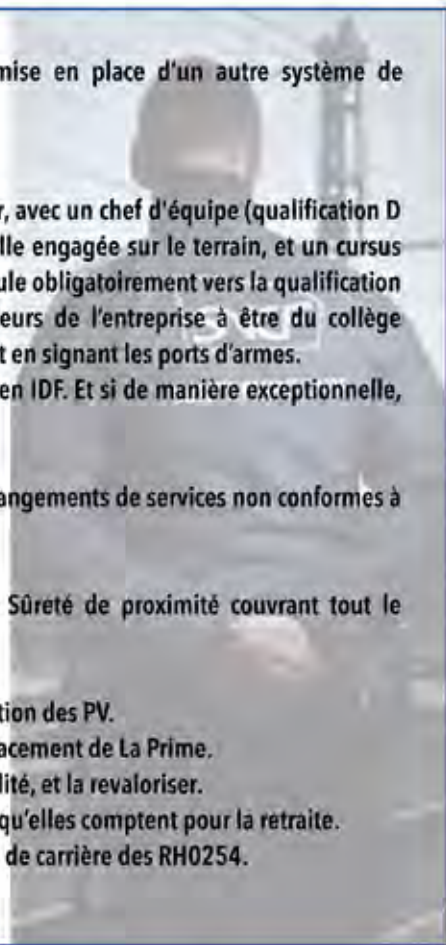
Notre service doit sortir du système de contractualisation avec la mise en place d'un autre système de financement de type « **taxe Sûreté obligatoire** ».

A FO CHEMINOTS NOUS EXIGEONS :

- La réévaluation des qualifications par rapport aux compétences métier, avec un chef d'équipe (qualification D comme le prévoit le grade) présent pour chaque équipe opérationnelle engagée sur le terrain, et un cursus prévoyant que, quelques années après l'embauche, l'agent Suge déroule obligatoirement vers la qualification C. Idem pour les moniteurs TIS et Tir, quasiment les seuls formateurs de l'entreprise à être du collège exécution alors qu'ils engagent leur responsabilité pénale, notamment en signant les ports d'armes.
- La constitution des équipes à minimum de 3 agents en province et 4 en IDF. Et si de manière exceptionnelle, ça ne peut être le cas, adaptation des missions.
- L'augmentation des embauches.
- Le respect de l'équilibre vie professionnelle- vie privée et cesser les changements de services non conformes à la réglementation.
- L'étude avec attention de toutes les demandes de mutation.
- L'arrêt de la fermeture des sites Suge afin de garder un maillage Sûreté de proximité couvrant tout le territoire.



- Les mises en place :
 - d'une prime forfaitaire mensuelle pour la rédaction des PV.
 - d'une prime spécifique pour les ADPX en remplacement de La Prime.
 - d'un réel plan de carrière en intégrant la pénibilité, et la revaloriser.
- L'intégration de l'IPA et l'ICPA dans le traitement pour qu'elles comptent pour la retraite.
- La création d'une commission de suivi pour l'évolution de carrière des RH0254.
- Le maintien d'une formation de haut niveau.



VOTEZ

Votez car c'est important, cela vous permet d'avoir des attentes envers vos représentants. Chose facile et accessible avec la mise en place du vote électronique étalé sur 7 jours. Votez pour des représentants FO au CSE pour vous garantir d'avoir des élus indépendants politiquement, et respectueux du mandat. Des élus qui ne représentent que leurs collègues. Élisez des délégués CSE qui participeront aux réunions, qui porteront toutes vos questions et problématiques auprès de la Direction, et qui vous rapporteront toutes les réponses et informations nécessaires.

Les délégués FO défendront votre métier, vos intérêts et vos droits de salariés.



**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
CSE SNCF
2018 @**



**RÉSISTEZ,
REVENDIQUEZ,
VOTEZ**

Cheminots FO

www.fo-cheminots.fr



Concurrence faussée et course à la productivité : Règles d'or à l'INFRA !

R
E
S
I
S
T
E
Z

Le Nouveau Pacte Ferroviaire et l'ouverture à la concurrence ont entraîné une forte mobilisation au printemps dernier, FO Cheminots a pris toute sa part, au côté des cheminots dans cette lutte, cependant nous pouvons déjà voir les effets de cette contre-réforme.

Les grandes entreprises du BTP, ou autres, se livrent bataille pour prendre des parts de marché. Elles sont aidées par les directions SNCF qui leurs livrent les chantiers en bons partenaires industriels. De nouvelles petites entreprises voient le jour également, là aussi SNCF Réseau donne la pousse, en leur permettant de former leurs salariés dans nos centres de formation.

Les filiales Infra de la holding SNCF, Kéolis Sféris notamment, ne sont pas en reste : obtention de gestion d'infrastructure ou positionnement sur l'ensemble des métiers de l'équipement.

Dans le même temps **le Président de SNCF Réseau, Patrick Jeantet, a déjà annoncé qu'il souhaite de forts gains de productivité.** Celle-ci se fera essentiellement sur le dos des cheminots, qui subissent déjà depuis plusieurs années le gel des salaires.

Ce contexte est bien évidemment propice aux Entreprises Privées citées. Mais que deviennent les agents de l'Équipement entre la productivité demandée et l'externalisation toujours plus importante ? Cette utilisation massive de salariés privés empêche les cheminots de démontrer leur savoir-faire et les cantonne aux tâches annexes ou de surveillance.

D'ailleurs, nous constatons que **le nombre de démissions ou de ruptures conventionnelles sont en forte augmentation.** Là encore, nous pouvons voir que l'entreprise historique ne se prépare pas à l'ouverture à la concurrence (ou encourage les nouveaux entrants) mais se prépare bien à transférer ses personnels, ou du moins à ne pas les retenir quand ils décident de la quitter.

Un autre bouleversement se profile, les Élections Professionnelles à la SNCF de novembre mettront en place des Comités Sociaux et Economiques dit CSE, délégation unique voulue par le Président Macron.

Après la destruction de la SNCF, ce sont les Comités d'Entreprise, les Délégués du Personnel et les CHSCT qui disparaîtront au 1er janvier 2019.

La volonté affichée du Gouvernement et de la Direction de l'entreprise est de réduire drastiquement le nombre de représentants du personnel et leurs moyens en temps notamment, pour assurer leurs missions de représentants de proximité.



Comme chacun sait, le monde ferroviaire comporte de nombreux risques, en particulier à l'Équipement. **Il faudra donc reconstruire un dialogue social pour mettre en place une véritable prévention pour que le travail se fasse dans les meilleures conditions et en pleine sécurité, bien éloigné du dogme du tout argent !**

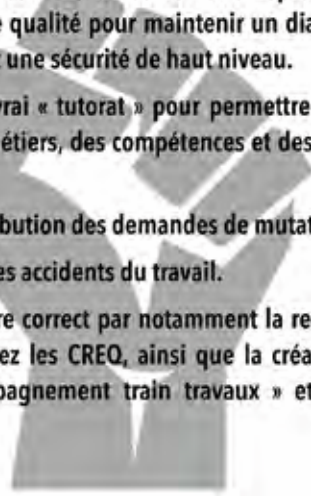
www.fo-cheminots.fr

REVENDIQUEZ



Pour que notre entreprise retrouve toute son attractivité, pour maintenir nos effectifs et notre savoir-faire, FO Cheminots revendique :

- Une revalorisation générale des salaires pour tous les Cheminots, Contractuels et du Cadre Permanent.
- La préservation des métiers de l'équipement dans leur globalité en refusant le travail par tâches ou activités.
- Dans le nouveau cadre des CSE, conserver une représentation du personnel de proximité de qualité pour maintenir un dialogue social, des conditions de travail et une sécurité de haut niveau.
- La remise en place d'un vrai « tutorat » pour permettre la meilleure transmission des gestes métiers, des compétences et des principes de sécurité sur le terrain.
- Plus de facilités dans l'attribution des demandes de mutation.
- Le maintien des EVS lors des accidents du travail.
- Un déroulement de carrière correct par notamment la reconnaissance du métier de conduite chez les CREQ, ainsi que la création de vrais métiers « agent d'accompagnement train travaux » et « agent de plateforme URAA ».



VOTEZ

Dans le climat social actuel, il est important que la Fédération FO Cheminots passe les 10% pour peser sur les négociations, conserver nos droits et en acquérir de nouveaux. Effectivement cette représentativité nous permettra demain de bousculer le paysage syndical national et de faire pencher la balance en faveur de nos orientations.

FO Cheminots fort de son attachement à la liberté et l'indépendance syndicale, réaffirme son mandat, retour à une entreprise intégrée sous monopole public d'état

En novembre 2018 : « Votez et faites voter les listes FO ! »



**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
CSE SNCF
2018 @**



**RÉSISTEZ,
REVENDIQUEZ,
VOTEZ** *Cheminots* **FO**

www.fo-cheminots.fr



Les Technicentres SNCF en voie pour la privatisation, merci la loi Nouveau Pacte Ferroviaire !

**R
E
S
I
S
T
E
Z**

Le découpage des CSE pourrait être pour le moins surprenant pour ceux qui n'auraient pas suivi l'actualité des derniers mois et surtout la loi « pour un Nouveau Pacte Ferroviaire ».

En effet pourquoi avoir créé un CSE Matériel Industriel regroupant les Technicentres Industriels et la Direction du Matériel et inclus les autres Technicentres dans les CSE TER ou Transilien ?

La réponse est toute simple: ce découpage prépare le basculement de lignes ou portions de lignes vers des Opérateurs Privés et donc sacrifie les cheminots du Matériel sur l'autel de l'ouverture à la concurrence. Soyons clairs: le Gouvernement et la Direction SNCF vont ouvrir la grande braderie des ateliers et des personnels aux requins du privé.

Il en est de même pour les Technicentres Industriels : l'arrivée des industriels privés types Alstom ou Bombardier n'est un secret que pour ceux qui ne veulent pas voir la triste réalité !!!

Soyons ni aveugles, ni sourds et encore moins dupes: OUI le découpage des CSE prépare bel et bien la privatisation des agents du Matériel !

Il ne se passe pas une journée sans que des annonces de transferts de charge, de restructurations, de suppressions de postes ne soient faites.

On a même droit à la valse des transferts de charges inter-établissements.

Face à ce véritable plan social les conséquences concrètes pour le personnel au quotidien sont :

- absence de stabilité professionnelle
- mal être au travail
- mobilités géographiques non souhaitées
- déroulement de carrière en berne



www.fo-cheminots.fr

REVENDIQUEZ



Le Matériel est constitué de métiers techniques, précis, avec des formations lourdes et des compétences très particulières. Ce que souhaitent les tenants d'une Convention Collective Nationale de « haut niveau » c'est la disparition de tous ces métiers et de la rémunération inhérente à cela. Nous savons tous qu'il ne peut y avoir de CCN de haut niveau si ce n'est le Statut !

Le dictionnaire des filières est dans le viseur de la Direction SNCF, de l'UTP (regroupant les patrons de la branche ferroviaire) et du Gouvernement.

Détruire le dictionnaire des filières c'est détruire les métiers des agents du Matériel des trois collèges au profit d'une poly-compétence qui demain **aura** des incidences graves sur la sécurité des biens et des personnes transportées.



FO CHEMINOTS DIT :

- NON aux transferts de charges !
- NON à la mobilité imposée !
- Maintien de tous les Technicentres au sein de la SNCF !
- Augmentation des effectifs !
- Déroulement de carrière à hauteur de la technicité des agents du matériel !

VOTEZ

Le vote FO c'est : l'assurance de voter pour des candidats qui dans les CSE n'accepteront pas le départ des Technicentres vers le privé.

Le vote FO c'est : élire des représentants du personnel qui n'accepteront pas les transferts obligatoires de personnel vers le privé.

Le vote FO c'est : voter pour des candidats qui se battront bec et ongles contre la casse des métiers et défendront un déroulement de carrière en corrélation avec le savoir-faire acquis depuis des générations et des générations.

Cheminots du Matériel que vous soyez sur le CSE Matériel Industriel ou sur un CSE TER, ou Transilien, votez et faites voter pour les listes FO Cheminots !



**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
CSE SNCF
2018 @**



**RÉSISTEZ,
REVENDIQUEZ,
VOTEZ**

Cheminots **FO**

www.fo-cheminots.fr

J'ADHÈRE À ...

PROTÉGER AGIR
REVENDIQUER FO

INFORMER
NÉGOCIER

RETRAITÉS

LIBERTÉ



STATUT DROITS

FO
UNIR
ACTIFS
JEUNES

DÉFENDRE
RH0077 COMBATTRE

INDÉPENDANCE

FO CHEMINOTS !

J'ADHÈRE À ...

PROTÉGER AGIR
REVENDIQUER FO

INFORMER
NÉGOCIER

RETRAITÉS

LIBERTÉ



STATUT DROITS

FO
UNIR
ACTIFS
JEUNES

DÉFENDRE
RH0077 COMBATTRE

INDÉPENDANCE

FO CHEMINOTS !

» Bulletins d'adhésion »

Détacher suivant les pointillés

Cheminots
FO

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

MOBILE : _____ E-MAIL : _____

GRADE : _____ QUALIFICATION/NIVEAU : _____ POSITION : _____

FILIÈRE : _____ ÉTABLISSEMENT : _____

UNITÉ D'AFFECTATION : _____ ÉPIC : _____

N° CP : _____ DATE DE NAISSANCE : _____

Je soussigné déclare adhérer au syndicat FO Cheminots de : _____

Le syndicalisme
Libre et Indépendant

Date d'adhésion : _____

Signature : _____

À remettre à votre représentant FO Cheminots ou à envoyer à Fédération FO Cheminots 68 rue Stéphenson 75018 PARIS

Cheminots
FO

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

MOBILE : _____ E-MAIL : _____

GRADE : _____ QUALIFICATION/NIVEAU : _____ POSITION : _____

FILIÈRE : _____ ÉTABLISSEMENT : _____

UNITÉ D'AFFECTATION : _____ ÉPIC : _____

N° CP : _____ DATE DE NAISSANCE : _____

Je soussigné déclare adhérer au syndicat FO Cheminots de : _____

Le syndicalisme
Libre et Indépendant

Date d'adhésion : _____

Signature : _____

À remettre à votre représentant FO Cheminots ou à envoyer à Fédération FO Cheminots 68 rue Stéphenson 75018 PARIS

Cheminots

FO

ASCT

Quel avenir pour le métier de contrôleur ? A FO Cheminots : « Pas de train sans contrôleur ! »

RÉSISTEZ

Après les déclarations de G.PÉPY, à propos du lancement des lignes nouvelles, madame Rachel Picard persiste et signe en affirmant sur les réseaux sociaux ; « **les contrôleurs ne contrôlent plus et on a transformé leur mission de lutte contre la fraude en mission de service** ».

Ces affirmations sèment volontairement le trouble chez les ASCT sur le devenir de leur métier.

Leur inquiétude est légitime et il n'est pas nécessaire de scruter une boule de cristal pour deviner les funestes desseins de la Direction :

- Baisse orchestrée des effectifs avec des agents se retrouvant trop souvent seuls sur les trains, TGV duplex compris.
- De plus, la Direction veut à terme sédentariser un maximum d'ASCT en les intégrant massivement dans les accueils embarquement.
- Pour ce faire, elle n'hésite pas à lancer des pseudo challenges pour obliger les agents à participer à ces accueils filtrage, d'ailleurs des journées entièrement dédiées à cette fonction sont déjà malheureusement dans certains roulements comme à Nantes ou à Rennes.

Oui, la Direction veut se débarrasser d'une partie des ASCT, ne conservant que des "superviseurs" seuls à bord investis de toutes les missions, tout en créant des brigades de contrôles hors code prime 24 pour lutter contre la fraude, allant même jusqu'à proposer des contrôles en civils à bord des trains (Tours, Montpellier).



Certaines Directions Régionales vont même au-delà des directives de la région en supprimant les ASCT sur les TER, comme par exemple sur les régions Aquitaine et Pays de Loire.



www.fo-cheminots.fr

REVENDIQUEZ

A FO CHEMINOTS NOUS EXIGEONS :



- L'arrêt de la baisse inexorable des effectifs, avec des ASCT en tenue sur tous les trains (TGV et TER) avec un équipement adapté, favorisant la sureté des agents et permettant une lutte réellement efficace contre la fraude.
- L'amélioration des roulements en proposant des journées de travail respectant l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.
- L'arrêt de l'augmentation du périmètre d'action des ASCT (Sédentarisation).
- Un véritable déroulement de carrière et non soumis aux seuls leviers de management.
- Le maintien des accords locaux et du code prime 24.
- La conservation des notations ASCT dans une filière métier unique.
- La pérennité des primes de langue et ouverture de constats.
- Le maintien des CPST dédiées train.



- Une visite médicale d'aptitude sécurité adaptée à notre fonction, reprenant en compte le personnel ayant des particularités visuelles (vision binoculaire, daltonisme).
- La revalorisation de l'ensemble des EVS dont le montant est bloqué depuis au moins 10 ans (+15% minimum).

VOTEZ

VOTEZ pour des représentants FO au CSE pour vous garantir d'avoir des élus indépendants politiquement et respectueux du mandat que vous allez leur confier.

ELISEZ des délégués CSE qui participeront activement aux réunions, qui porteront l'ensemble de vos questions et problématiques auprès de la direction, et qui vous rapporteront toutes les réponses et informations nécessaires

Les délégués FO défendront votre métier, vos intérêts et vos droits de salariés.

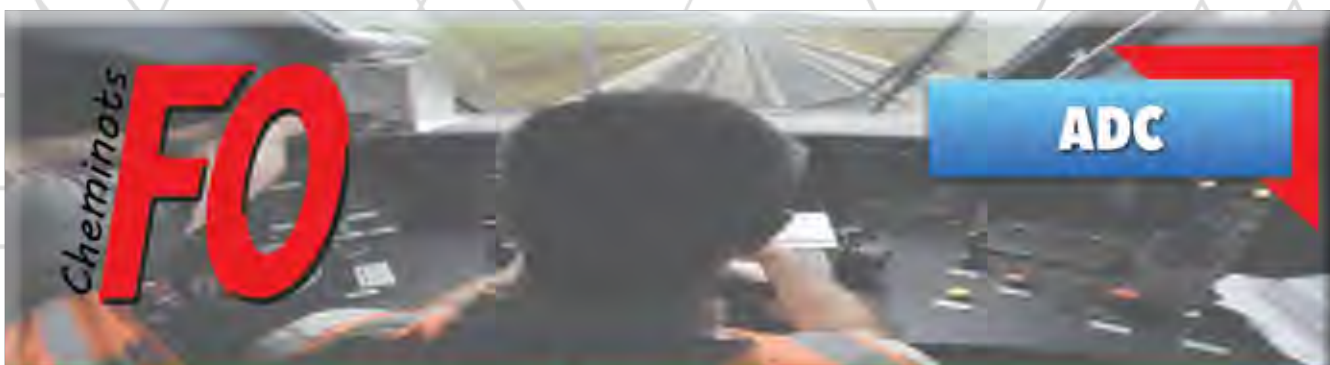


**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
CSE SNCF
2018 @**



**RÉSISTEZ,
REVENDIQUEZ,
VOTEZ** Cheminots **FO**

www.fo-cheminots.fr



ADC : « Un métier objet de multiples attaques ! »

**R
E
S
I
S
T
E
Z**

Depuis longtemps l'Union Nationale des Agents de Conduite **FO** alerte les ADC sur les mises en danger du métier et de notre réglementation au prétexte de l'arrivée de la concurrence ! Au FRET, FO avait refusé de signer la Convention Collective Fret présentée.

La nouvelle CCN imposée par la seule loi d'août 2014 Portant Réforme Ferroviaire, est une attaque frontale de l'ensemble des Cheminots mais les ADC sont en première ligne. Il faut supprimer le personnel qui coûte cher selon-eux !!!

La première étape pour les Patrons du Ferroviaire était d'obtenir un accord de branche sur la réglementation du travail le plus bas possible ! Ils y sont arrivés avec l'aval d'Organisations Syndicales peu scrupuleuses et ayant toujours la signature facile ! **Le RH0077 ne se résumant plus qu'à un fragile accord d'entreprise !**

Actuellement dans le cadre de la dite négociation de la CCNF le volet discuté porte sur le Dictionnaire des filières (classification des métiers) et la rémunération. **Une rude bataille est en cours puisque le patronat du ferroviaire ne jure que par la Poly-compétence des métiers.**

Pour l'UNAC-FO c'est un mot qui veut dire DANGER !!!

Danger de voir la sécurité des circulations mise au second plan pour privilégier uniquement l'aspect rentabilité ! **L'UNAC-FO combat ce contre objectif que s'est fixé le Patronat du ferroviaire !**

L'ouverture à la concurrence, par qui et pourquoi ?

La concurrence opère majoritairement par la création de filiales chez les Opérateurs Historiques eux-

mêmes, la preuve à Fret SNCF est VFLI, Naviland-Cargo, ECR pour la DB et Thello 1er concurrent à l'international sur le transport de voyageurs en France filiale de la Trenitalia. Avec la volonté des uns et des autres de mettre les salariés en concurrence et de tirer leurs droits vers le bas !

Par la loi Nouveau Pacte Ferroviaire de 2018 le transfert de personnel d'entreprise à entreprise du ferroviaire est rendu possible malgré un combat auquel l'UNAC-FO était pleinement impliquée aux côtés des conducteurs fortement mobilisés.

Ces transferts ne garantiront plus en rien la réglementation (RH0077) de l'accord d'entreprise propre au GPF SNCF mais à celle régie par l'accord de branche !

Exemples possibles:

- 2 RHR consécutifs,
- PS et FS dans un rayon de 50 Km,
- Amplitudes max de 12h avec RHR de 8h
- 39 Repos doubles ...

Même la formation des ADC est la cible d'économie ! Transkéo filiale de Kéolis et filiale de SNCF forme ses ADC Tram-Train en 6 semaines. Des incidents sur la sécurité des circulations y sont anormalement élevés. La poly-compétence chez l'ADC y est règle d'or (accueil des clients, vérification des distributeurs de billet, voire nettoyage des rames, ...)

Pour l'UNAC-FO tout doit s'arrêter là ! La conduite des trains doit rester le cœur de métier de l'ADC. Il en va de la responsabilité de tous de retrouver la raison afin de garantir un haut niveau de sécurité à tous ces usagers du quotidien !

www.fo-cheminots.fr

REVENDIQUEZ

L'UNAC-FO EXIGE :

- L'arrêt de toute volonté d'ouverture à la concurrence
- L'arrêt de la politique de poly-compétence
- Le maintien d'un haut niveau de sécurité passant par le renforcement de la filière conduite
- La refonte de la grille salariale avec une position de rémunération maximale à 16 pour les TA et 21 pour les TB
- Le maintien d'un déroulement de carrière par des passerelles entre les Activités
- La licence de conducteur doit reposer sur la réussite d'un examen et non sur un simple suivi de formation
- L'extension du RH0077 à tous les ADC quelqu'en soit l'entreprise ferroviaire d'emploi
- L'arrêt du déploiement de l'EAS et le retour des ASCT dans les trains



VOTEZ

Voter pour les listes FO c'est :

- Elire des ADC qui vivent tous les jours la même chose que vous !
- Défendre vos droits et lutter contre l'ouverture à la concurrence !
- Donner du poids aux revendications de l'UNAC-FO dans la négociation de la Convention Collective !
- Défendre le service public ferroviaire !
- Renforcer la légitimité de l'UNAC-FO pour défendre les ADC !

En novembre 2018 : « Votez et faites voter les listes FO ! »



**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
CSE SNCF
2018 @**



**RÉSISTEZ,
REVENDIQUEZ,
VOTEZ** *Cheminots* **FO**

www.fo-cheminots.fr



Votez et faites voter FO

ENCADREMENT

Des cheminots comme les autres ... Avec les mêmes droits de revendiquer !

RÉSISTANCE

Les cheminots de l'Encadrement (Maîtrises, Cadres et parfois les Cadres supérieurs) subissent depuis plusieurs années les assauts violents d'une Direction complètement décomplexée !

En effet, cette catégorie de salariés a la lourde tâche de conduire le changement décidé de manière unilatérale et sans aucune concertation, par les strates supérieures de l'entreprise et parfois, voire souvent, de la tutelle ! Par ailleurs, ces évolutions, nonobstant leurs fréquences et la rapidité avec laquelle elles doivent être mises en œuvre, sont souvent synonymes de régressions sociales, d'augmentation significative de la charge de travail liée en particulier aux gains de productivité sans cesse demandés, d'injonctions paradoxales, de déménagements en cascade, de suppressions de poste, qui se traduisent par une instabilité quasi-permanente entraînant de facto **des conditions de travail parfois délétères et des situations de surmenage pouvant conduire à des pathologies plus ou moins graves**, d'autant que tout cela se rajoute aux missions déjà bien remplies inhérentes aux postes et aux fonctions occupés.

Les évolutions de l'entreprise liées à la réforme ferroviaire de 2014 et plus récemment à celle de 2018 sont dramatiques pour l'ensemble des cheminots et plus particulièrement pour ceux de l'encadrement ! **Transfert de personnel vers d'autres entreprises ferroviaires, abandon de certaines dispositions statutaires, mutations d'office, filialisation de certaines activités, externalisation de la production, poly compétence, perspectives d'évolution de carrière revues à la baisse...** sont autant de

sujets qui vont affecter rapidement et durablement les Maîtrises et Cadres !!!

Enfin, les premières annonces gouvernementales portant sur le projet de réforme des retraites sont extrêmement préoccupantes !

Les cheminots de l'encadrement, dont la rémunération et les compensations financières afférentes aux sujétions particulières sont globalement inférieures aux standards alors que les responsabilités et la charge de travail sont quant à elles comparables, seront les grands perdants de ce dispositif souhaité par le Président de la République.

Les cheminots de l'encadrement avaient jusqu'à présent encaissé le coup et accepté de mettre en œuvre les réorganisations et réformes enchaînées au pas de charge sans pour autant les partager ni même les cautionner sur le fond ! **Avec la réforme de 2018, un cap a été franchi et la Direction a perdu pour longtemps le capital confiance de son encadrement.** Il s'est senti trahi et a fait le choix de rentrer en résistance et l'a largement démontré au printemps dernier lors du conflit d'une part et lors du référendum organisé par les organisations syndicales d'autre part.

Les communications dithyrambiques de la Direction sur le professionnalisme et les compétences des cheminots, sur leur implication au quotidien et dans les coups durs ne seront certainement pas suffisantes pour regagner leur confiance !

www.fo-cheminots.fr

REVENDIQUEZ

FO Encadrement s'inscrit pleinement dans les orientations portées par sa fédération, en particulier :

- Retrait du pacte ferroviaire et retour à une situation de monopole public : Si cette revendication peut sembler aux yeux de certains comme étant utopique voire rétrograde, **elle nous semble au contraire d'une incroyable modernité, en particulier à l'heure où des choix courageux sur le plan environnemental et sociétal doivent être pris sans plus attendre.** La libéralisation du rail est une vraie fausse bonne nouvelle ! D'ailleurs **la pertinence économique (en considérant tous les aspects) n'a à ce jour pas été démontrée par ses promoteurs.** De plus, ce modèle qui va entraîner dumping social, conditions de travail encore plus dégradées en particulier dans l'encadrement, précarité, piètre qualité de service et sécurité ferroviaire en berne est une véritable spoliation d'un bien public !!!
- Cette funeste loi s'impose à nous en l'état. Aussi, il convient dans ce contexte d'œuvrer au niveau de la convention collective de branche **afin que notre statut et nos spécificités sociales y soient intégralement repris.**

Enfin et compte tenu des orientations de notre entreprise à la fois dans sa stratégie et dans son organisation, nous exigeons :

- Une mobilité géographique et fonctionnelle partagée et non imposée;
- Des mesures techniques permettant un véritable droit à la déconnexion;
- De véritables compensations dans le cadre du forfait en jours;
- Une véritable GPEC permettant aux cadres et Maîtrises de se projeter dans leur carrière et leur affectation;
- De véritables mesures afin de tenir compte de certaines spécificités géographiques;
- Un véritable équilibre entre vie professionnelle et vie privée, ce qui implique d'abandonner certaines tâches ou de renforcer les équipes;
- Liste non exhaustive. (Voir notre magazine *Le Cadre Syndicaliste* n° 5)



VOTEZ

A compter du 16 novembre prochain et jusqu'au 22 novembre inclus, les cheminots seront invités à voter dans le cadre des élections professionnelles. Celles-ci revêtent un caractère particulier du fait du vote électronique mais aussi de la délégation unique du personnel avec les CSE. Dans un contexte dégradé, d'incertitudes où les cheminots de l'encadrement vont être en première ligne face à leurs équipes mais aussi les principales victimes du nouveau pacte ferroviaire, **il convient de voter pour une organisation syndicale emprunte d'un véritable réformisme militant, seule alternative aux OS ultra-contestataires d'un côté et celles ultra-accompagnatrices de l'autre.**

En novembre 2018, Maîtrises et Cadres Cheminots, « Votez et faites voter les listes FO ! »

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
CSE SNCF
2018 @**



**RÉSISTEZ,
REVENDIQUEZ,
VOTEZ** *Cheminots* **FO**

www.fo-cheminots.fr



La poly-compétence : arme de destruction massive à la Vente comme à l'Escale !

RÉSISTEZ

Les métiers de la vente et de l'escale sont aujourd'hui en pleine mutation, soumis à la poly-compétence (vendeur, agent d'accueil ou chef de service voyageur). Ces métiers ont évolué depuis quelques années et vont encore être appelés à s'adapter dans les prochains mois avec l'ouverture à la concurrence voulue par les préconisations du rapport Spinetta transposées en **loi Nouveau Pacte Ferroviaire !**

La dérive de la stratégie de l'entreprise se sert de la poly-compétence pour supprimer des postes et détruire le savoir-faire des cheminots amenant à des réorganisations et à des restructurations massives et nocives. Les reclassements des agents de la vente et de l'escale deviennent monnaie courante, et de plus en plus compliqués. Fermetures de gares, de boutiques, de point d'accueil ... tous ces métiers de service public sont abandonnés au profit du tout digital avec une mise en place de la vente par internet ou d'applications sur les smartphones et tablettes (OUI SNCF, ...), qui au fil de l'eau ont donné un élan à la dématérialisation au travers notamment des automates installés en gares dans un seul et unique objectif : **faire disparaître la vente physique.**

La direction se gargarise d'un discours tourné uniquement vers la recherche de rentabilité, de productivité, de compétitivité sans plus aucune considération pour les agents commerciaux, n'hésitant pas à réduire le déroulement de carrière des cheminots lors des notations. Néanmoins, les agents d'escale ne sont pas en reste.

Le fer de lance de la direction est de développer la poly-compétence à foison et au détriment des missions de sécurité des agents d'escale de la filière 27.

FO dit STOP à la pratique incessante de la filière 26+ et de la filière 27- !!!

Un agent de la filière 27 est amené dans certaines gares à être multi-casquettes. **Il est aiguilleur mais aussi vendeur ou chef de service** mais demain dans un secteur ouvert à la concurrence avec l'arrivée d'Entreprises Ferroviaires entrantes, quelles seront les évolutions de ces missions de travail ? Sous couvert d'un contexte économique défavorable, la solution pour ces nouveaux opérateurs pourrait-elle être de supprimer ces services dans les « petites gares » ?

Une sphère infernale sans précédent, face à la surcharge de nos missions de travail qui conduit les agents à un mal-être au travail de plus en plus grandissant.

C'est bien la preuve que la politique d'entreprise menée aujourd'hui, nous achemine au constat désastreux de la disparition de nos métiers, ainsi qu'à **la désertification de notre service public dans les plus petites villes.**

L'avenir est incertain pour l'ensemble des cheminots et l'ouverture à la concurrence ne fera qu'empirer les choses !



www.fo-cheminots.fr

REVENDIQUEZ

FO Cheminots exige le respect du dictionnaire des filières, à chacun son métier, ses compétences, son savoir-faire. **STOP aux poly-tout et n'importe quoi !!!**

FO CHEMINOTS REVENDIQUE :

- L'arrêt des restructurations et des réorganisations.
- L'arrêt des fermetures des boutiques et des gares.
- L'arrêt de toute externalisation.
- Le refus de l'ouverture à la concurrence.
- La création de postes liée à l'évolution de la charge de travail avec l'augmentation du cadre d'organisation et non des redéploiements ou des implantations d'automates.
- L'embauche au cadre permanent du personnel contractuel qui le souhaite, avec la prise en compte de la date d'embauche pour leur admission.
- L'embauche de tous les CDD au statut pour ceux qui le veulent.
- Un véritable déroulement de carrière et non soumis aux seuls leviers du management.
- La pérennité des primes de langue et ouverture de constats pour l'ensemble des agents en contact client.
- Le retour au service public de la SNCF une et indivisible sous monopole d'état.



VOTEZ

Votez pour les représentants FO au CSE pour garantir d'avoir des élus indépendants politiquement et respectueux du mandat que vous allez leur confier.

Elisez des délégués CSE qui participeront activement aux réunions, qui porteront l'ensemble de vos questions et problématiques auprès de la direction, et qui vous rapporteront toutes les réponses et informations nécessaires.

Les délégués FO défendront votre métier, vos intérêts et vos droits de salariés !!!

En novembre 2018 : « Votez et faites voter les listes FO ! »



**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
CSE SNCF
2018 @**



**RÉSISTEZ,
REVENDIQUEZ,
VOTEZ** *Cheminots* **FO**

www.fo-cheminots.fr



Concurrence agressive pour moins de marchandises transportées par le rail : « Tout ça pour ça !!! »

**R
E
S
I
S
T
E
Z**

Quelques dates et quelques chiffres pour nous convaincre, si besoin était, de la nécessité d'entrer en résistance :

- En 1997, la séparation de la gestion des trains et du réseau avec la création de RFF (Réseau Ferré de France).
- En 2003, l'ouverture du transport international de Fret.
- En 2006, le transport intérieur de Fret à son tour ouvert à la concurrence.
- **2018 : Quelle est le bilan à tirer de cette ouverture du Fret ferroviaire à la concurrence privée ?**

D'innombrables « Plans Fret » censés relancer l'activité, des restructurations, de la flexibilité, de la poly-compétence, entraînant un recul de la sécurité, avec des suppressions d'emploi, l'augmentation de la sous-traitance et le recours à l'intérim, le tout sous couvert de dumping social érigé en modèle de fonctionnement, entraînant la casse des métiers et la désintégration de l'outil de production.

Au Final, les effectifs de « Fret SNCF » sont passés de plus de 15.000 cheminots en 2006 à moins de 6.800 cheminots aujourd'hui... Pour quels résultats en chiffres ?

La SNCF transportait sur les rails en 2006 plus de 50 GTK (milliard de tonnes/kilomètre) de marchandises. Aujourd'hui, ce sont moins de 25 GTK qui sont transportés, et ce tout opérateur confondu (Fret SNCF, VFLI, Euro-Cargo-Rail, Régiorail, etc...).

Pourtant nos dirigeants tant politiques que de Directions avançaient le fait que l'ouverture à la concurrence allait redynamiser le marché !!!

En 2006, la part de marchandises transportée par le rail représentait 1/6ème du transport tout mode confondu. Aujourd'hui la part du rail ne se situe plus que sous la barre des 6% au profit essentiellement de la route avec toujours plus de camions sur nos autoroutes saturées, mettant en pleine lumière un non-sens économique et écologique à l'opposé des enjeux cruciaux de société auxquels nous sommes toutes et tous confrontés, pour nous-mêmes, mais aussi pour les générations futures.

La concurrence aujourd'hui à Fret se traduit par une forte augmentation de camions sur la route, une concurrence ferroviaire agressive non rentable et non pérenne. De plus, une loi Nouveau Pacte Ferroviaire qui condamne Fret SNCF à sa privatisation puisqu'il sortira du Groupe Public Ferroviaire SNCF !!!

Tout ça pour ça !!!



Cimetière des locomotives Fret à Sotteville

www.fo-cheminots.fr

REVENDIQUEZ

Alors ne soyons pas dupes : une politique d'entreprise, telle qu'elle est dictée par la « loi pacte ferroviaire », ne peut pas être « accompagnée » par les cheminots et leurs organisations syndicales. **Accompagner c'est subir, revendiquer c'est choisir de ne pas subir !**

La revendication de « retrait de la loi pacte ferroviaire » reste donc plus que jamais d'actualité face à de tels enjeux !

Par cette loi, la filialisation synonyme de privatisation de « Fret SNCF » se voudrait le point d'orgues du dogme de Bruxelles qui a imposé une séparation comptable de l'activité « Fret SNCF » des autres branches du Groupe Public Ferroviaire. Selon les propres paroles d'« experts » particulièrement avisés « ...SNCF Mobilités conservera l'ensemble de la dette accumulée, soit 4,3 milliards d'euros, et devra recapitaliser à hauteur de 200 à 300 millions d'euros la nouvelle structure pour s'assurer qu'elle peut vivre toute seule ... ».

Alors ne nous faisons pas d'illusion, car pour faire valider ce schéma, Bruxelles exigerait des cessions d'actifs du groupe SNCF afin de parvenir inmanquablement au terme du processus de filialisation... **à la PRIVATISATION.**

Parce qu'une mauvaise loi reste une mauvaise loi, elle doit être combattue. C'est pourquoi à FO Cheminots, nous n'acceptons pas et nous n'accepterons jamais l'« obsolescence programmée » de nos revendications.

Que dire des projets menés dans le cadre de la multi-compétence tel la création du métier d'« opérateur fret » qui trace le chemin vers une polyvalence des personnels dangereusement exponentielle, en totale déconnexion au regard des enjeux cruciaux de sûreté, de sécurité ferroviaire et de Service Public.

C'est bel et bien cette politique visant à faire des personnels SNCF des agents multitâches qui, face à de tels enjeux, conduit dangereusement à vouloir produire des cheminots « prêts à tout », bien malgré eux, mais en pleine responsabilité. Notre revendication de maintien et de renforcement de personnels en nombre et qualifiés, **afin d'assurer la présence humaine avec la compétence appropriée demeure plus que jamais indispensable au développement d'un Fret Ferroviaire de Service Public de qualité.**

V
O
T
E
Z

Voter FO Cheminots : c'est prendre conscience de la force de notre volonté collective, c'est ne pas se résigner à accompagner le choix arbitraire de quelques uns contre la volonté légitime de tous, c'est affirmer avec détermination son refus de l'ouverture à la concurrence et au transfert d'activité vers des monopoles privés au service des actionnaires.

C'est donner du sens aux vraies revendications : le retour au monopole public de la SNCF, une et indivisible, et le maintien du Statut pour tous les cheminots.

... **Parce que les combats perdus sont ceux que l'on ne mène pas !**

Alors, Votez FO !!!



**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
CSE SNCF
2018 @**



**RÉSISTEZ,
REVENDIQUEZ,
VOTEZ** *Cheminots* **FO**

www.fo-cheminots.fr



Les agents des EIC : « espèce en voie de disparition !!! »

R
E
S
I
S
T
E
Z

• Manque de personnel récurrent et suppressions de postes

Les Cheminots de l'EIC sont confrontés à une accélération des fermetures de gares et de suppressions de postes. Le paiement de la dette engendre une productivité annuelle sur tous les établissements des EIC. La réforme ferroviaire (séparation en 3 EPICS) ainsi que l'accord, signé par certaines OS dite représentatives, du 2x8 élargi ont favorisés la suppression des postes par la perte des tâches et l'allongement des journées de service jusqu'à 10h55 minutes. FO s'est opposé par la grève !

En zone diffuse, sur les lignes à plus faible trafic l'avenir des agents devient préoccupant. Postes non tenus par manque de personnel et gares fermées à la circulation. La régularité y est lourdement impactée comme sur la ligne des Alpes par exemple (Marseille - Briançon). De plus les cheminots de l'EIC ont combattu le Pacte Ferroviaire en 2018 pour préserver les 9000 kms de lignes menacés en zone rurale.

Beaucoup d'agents veulent quitter les métiers de la circulation des trains faute d'attractivité et minés par de nombreuses difficultés. Mais changer de métier au sein de la SNCF est très compliqué avec des demandes qui n'aboutissent pas faute de personnel pour les remplacer. La réforme ferroviaire de 2014 bloque maintenant le transfert du personnel.

• Moyens de formation insuffisants

Les jeunes embauchés sont maintenant obligés de traverser la France pour obtenir les modules de formations initiales. La faute à la direction de la SNCF qui a fermé de nombreux centres de formations régionaux (CFCF). Les temps d'attente sont donc plus longs et bloquent les mises en place de personnel dans les postes.

Les réécritures continuelles de réglementations nécessitent des formations et/ou un management adapté de la part des DPX pour avoir la garantie de la bonne application des process ! La Direction nationale ne leur donne pas les moyens.

FO Cheminots continue de résister ! Confronter les problèmes des cheminots aux décisions de la direction nous le faisons tous les jours. Mais notre volonté première est de garantir le respect des revendications !!! Sans cela le syndicalisme laisse les cheminots dans l'impasse !!!

www.fo-cheminots.fr

REVENDIQUEZ

FO Cheminots revendique le maintien des postes de travail dans les gares et l'arrêt de cette politique budgétaire de suppression de personnel.

FO Cheminots est pour la formule 1 départ = 1 embauche !

FO Cheminots revendique la réouverture des centres de formation ainsi que la mise en place de moyens supplémentaires pour assurer le maintien des connaissances. La direction se repose trop souvent sur les DPX qui sont à bout de souffle pour assurer le suivi des agents et répondre à toutes les tâches multiples de leur équipe.



Pour la Direction

1 = 0



VOTEZ

L'Organisation Syndicale FO s'est constituée sur la base du respect, de la démocratie et de l'indépendance. Aucune force politique ou patronale ne fera dévier nos revendications.

Dans tous les conflits FO a défendu la démocratie des Assemblées Générales de grévistes, soutenu les revendications des cheminots comme en 2007 par exemple en refusant l'augmentation de la durée de cotisation de retraite et la mise en place de décotes.

En 2018, FO, là encore, a soutenu la volonté des cheminots de modifier l'organisation de notre combat face à l'intransigeance du maintien du calendrier de grève ! Les cheminots voulaient changer les règles, ils auraient dû pouvoir le faire !!!

VOTER FO c'est :

- **Garantir le respect de vos revendications**
- **La volonté de maintenir des gares et l'arrêt de toutes suppressions de postes**
- **Accorder des moyens supplémentaires à la formation**
- **Stopper la fermeture de centaines de kilomètres de lignes**

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
CSE SNCF
2018 @**



**RÉSISTEZ,
REVENDIQUEZ,
VOTEZ**

Cheminots **FO**

www.fo-cheminots.fr



Des services en pleine mutation ... Pour tendre à la privatisation de ceux-ci !!!

R
E
S
I
S
T
E
Z

L'objectif affiché de **20 % d'économies sur 4 ans** depuis la mise en place de la réforme de 2014 se fait clairement sentir. Il se traduit principalement par des mutualisations, des non remplacements d'agents et des suppressions de postes ! Mais aussi par des services entiers reversés aux EPIC « filles », d'autres sont cédés ou filialisés. La loi Nouveau Pacte Ferroviaire ne fera qu'amplifier ce processus de destruction déjà engagé, le but étant de renforcer encore plus l'effort de réduction des coûts des fonctions transverses, notamment en concentrant l'EPIC SNCF sur ses fonctions de pilotage, et en externalisant autant que possible les fonctions transverses non spécifiques.

Les APF (Agences Paie et Famille) : Les APF sont gravement touchées et les gestionnaires s'inquiètent pour leur avenir et celui du service. Ils subissent de plein fouet l'externalisation de certaines missions, celle d'AVAYA (plateforme téléphonique) étant pour l'instant la plus destructrice. Mais aussi des mutualisations obligeant le personnel à changer de lieu de travail, et des baisses d'effectifs entraînant une augmentation de leur charge de travail.

Les laboratoires médicaux : Fermeture de plusieurs laboratoires jugés trop coûteux.

La Médecine de soins : La perte de fréquentation due à une politique d'entreprise (refus que les agents aillent dans les cabinets sur le temps de service alors que la réglementation l'autorise, par exemple) entraîne la fermeture de cabinets médicaux. A cela s'ajoute la responsabilité d'une certaine Organisation Syndicale qui, voulant imposer la mutuelle obligatoire, condamne la médecine de soins à la SNCF.

Les EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) : Cession des établissements à des entreprises privées, avec transfert des personnels qui perdent le statut. Ces fermetures font suites aux fermetures des écoles spécialisées SNCF.

L'Action Sociale : La Direction étant dans une logique de productivité et rentabilité, souhaite voir disparaître les pôles « action sociale » comme elle l'a déjà fait avec le service PRIM'ENFANCE. Le logiciel SICAS entraîne à court terme la disparition des secrétaires assistantes. Ce seront les travailleurs sociaux qui se consacreront à l'administratif.

Les SI (Services Informatiques) : Externalisation de plusieurs missions et fonctions. Fermeture des Datacenters de la Mulatière et de Lille qui suivent donc la fermeture du site d'Ermont. Augmentation des missions transférées à des sociétés externes avec toutes les conséquences que cela implique. Les données SNCF (mêmes sensibles) se retrouvent donc gérées par un organisme externe.

La CPR : Non remplacement des postes.

En 2007 la Caisse de Prévoyance et de Retraite du Personnel de la SNCF est devenue autonome. Elle est devenue une entreprise de droit privé incluse dans l'Union des Caisses Nationales de Sécurité Sociale avec à sa tête un Directeur fonctionnaire de l'État. Conséquences directes : fin du recrutement de cheminots (Statut ou Contractuel). Aucune mutation provenant de la SNCF n'est autorisée . A terme, seul le personnel UCANSS travaillera à la CPRP SNCF.



La loi dite « Nouveau Pacte Ferroviaire » avec le passage en Société Anonyme ouvre une boîte de pandore qui accentue encore plus les craintes des agents quant à leur avenir au sein de leur service, voire même au sein de l'entreprise.

REVENDIQUEZ

Les cheminots ne reconnaissent plus leur entreprise, et ne comprennent pas les directions et décisions qui sont prises au plus haut niveau. Une orientation nationale et par établissement doit se dégager au plus vite.

- **NON** au démantèlement de l'entreprise accéléré par les 20 % de productivité décidés arbitrairement par la direction.
- **NON** au cortège des multiples réorganisations qui suppriment des postes et qui entraînent le non remplacement d'agents.
- **NON** à la perte de nos connaissances et de nos compétences.
- **NON** à une politique RH qui ne pense qu'en termes de ressources, ayant totalement éradiqué le mot « humain » du jargon SNCF.



L'avenir de chaque service est incertain, les cheminots se demandent chaque jour dans combien de temps leur poste sera supprimé, ou leur service externalisé !

FO Cheminots dénonce les risques psychosociaux qui se sont déclenchés sur tous les services de l'EPIC et qui sont consécutifs à la peur et à l'angoisse créées par ces situations.



Optim'services

V
O
T
E
Z

Vos délégués FO défendent votre métier, vos intérêts et vos droits de salariés.

Vos délégués FO se battent au quotidien pour maintenir les activités dans le GPF.

Vos délégués FO n'ont de compte à rendre qu'aux collègues, par soucis du respect du mandat.

FO Cheminots continue et continuera à revendiquer l'abrogation des contre-réformes de 2014 et 2018, et le retour à une Société des Chemins de Fer Unique et publique, seule garante d'un Service Public de qualité, et de conditions sociales acceptables pour son personnel.

Alors, Votez FO !!!

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
CSE SNCF
2018 @**



**RÉSISTEZ,
REVENDIQUEZ,
VOTEZ**

Cheminots **FO**

www.fo-cheminots.fr



EIC : « Surcharge de Travail et Organisation ! »

RÉSISTEZ

La Direction continue de concentrer l'organisation du travail et impose une montée en charge sur le terrain organisationnel/opérationnel dans les Établissements et autres COGC. Le principe économique est le facteur n°1 imposant à l'Encadrement de faire toujours plus avec moins de personnel ! Les restructurations sont continues « bordées » par l'objectif annuel de baisse de la masse salariale, en raison de la dette de l'EPIC SNCF Réseau. **Entre 1 et 3 % du Cadre d'Organisation est supprimé tous les ans soit un équivalent de 100 postes nationalement !**

L'Encadrement est poussé à revoir les organisations des tâches, impose une marche forcée dans les modifications de réglementations, la production de nouvelles consignes. Ce n'est pas sans difficultés car les ouvertures de lignes ou les consignes ne correspondent pas aux tracés des sillons. Les coquilles et autres imperfections dans les consignes telle que l'IN 1503, à sa sortie, sont révélatrices de la transformation du métier. **L'objectif de remplacer Agent Circulation à statut par un Opérateur Circulation de droit privé est en cours** avec une simplification/vulgarisation des textes par des fiches pratiques loin d'être pertinentes pour la sécurité.

La formation des agents est rendue difficile dans l'accompagnement des nouveaux « process » et du maintien des connaissances faute de personnel. **La sécurité des circulations est un sujet qui devient préoccupant !**

La charge de travail est intense avec des nœuds ferroviaires surchargés dans les CCR et autres PRCI. **Les agents subissent une pression intenable par faute de dérangements d'installations, pannes et retards conséquents des circulations. La multiplication de procédures travaux sur un seul agent, même sur LGV, engage une responsabilité énorme à la limite du tenable pour les cheminots.** De plus la mise en place de 2x8 élargis pouvant augmenter la journée de service à 10h55 en continu fait peser une lourde menace sur la sécurité du personnel et la sécurité des circulations.

Les objectifs financiers instaurent un « tribunal » permanent où chacun se renvoie la responsabilité pour ne pas payer les pénalités de régularité ou de suppressions de trains. **Les cheminots subissent le rendement économique incompatible avec la sécurité des circulations. La mortalité au travail devient un sujet permanent !!!**

C'est au quotidien que les délégués FO résistent avec les instances du personnel pour protéger les agents. Mais les CSE vont rendre plus difficile cette défense de la sécurité des agents. **La fédération FO avec les cheminots se sont opposés par la grève à la séparation des activités et à la réforme ferroviaire en 2014 !**



www.fo-cheminots.fr

REVENDIQUEZ

A FO CHEMINOTS NOUS EXIGEONS :

- **Le maintien des postes et arrêt de la diminution des Cadres d'Organisation !**
- **Le refus de l'augmentation des journées de service !**
- **Pas de 2x8 élargis !**
- **La limitation des procédures sécurité pour chaque agent !**
- **L'Augmentation des calculs de réserve !**
- **De donner des moyens de formation supplémentaires et de maintien des connaissances !**

VOTEZ

Voter FO Cheminots c'est défendre la SNCF en tant qu'entreprise publique à Statut, seule garantie de protection des agents et des circulations !

Voter FO Cheminots c'est garder la revendication du maintien de la sécurité par le Statut seul contrat protecteur !

Voter FO Cheminots c'est garder comme objectif l'arrêt de la concurrence !

Voter FO Cheminots c'est rejeter que la compétitivité n'engendre que suppressions des postes, fermetures de gares et productivité menaçant la sécurité !

Alors, Votez et faites Voter les listes FO !!!



**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
CSE SNCF
2018 @**



**RÉSISTEZ,
REVENDIQUEZ,
VOTEZ**

Cheminots FO

www.fo-cheminots.fr

Cheminots

FO

Maitrises & Cadres

Responsible
Equipe
Trains

Un métier sous évalué de la Direction ... Laisant place à de multiples revendications !

RÉSISTEZ

FO Cheminots a toujours qualifié le métier de Responsable Equipe Trains comme un métier complet. Certainement l'un des plus complet de l'entreprise mais surtout un des plus difficiles chez les managers.

Devenir RET débute par la délivrance d'un certificat d'aptitude physique suivi de formations lourdes et de plus en plus courtes. On les nomme **les 4 « S »** que sont la **Sécurité**, la **Sûreté**, le **Service** à bord et le **Sauvegarde** des recettes. Il faut ensuite obtenir une habilitation aux Tâches Essentielles de Sécurité ferroviaire et autant d'habilitations par réseaux étrangers fréquentés.

Leur équipe à la taille surdimensionnée est difficilement managée à cause de la couverture géographique importante dictée par les roulements de leurs agents. Pour effacer ces lacunes, le RET n'aura d'autre choix que de suivre son agent et d'effectuer comme lui, des découchés (repos hors-résidence) à des centaines de kilomètres de chez lui.

S'en suit un travail de reporting avec des logiciels devenus complexes. Ceci représente les 3/4 d'un temps de plus en plus précieux. Des saisies souvent redondantes, parfois inutiles, **scotchent le RET à son bureau délaissant contre son gré un terrain** qui lui était pourtant promis lors de l'entretien de prise de poste...

Il existe des N+1 zélés préférant ignorer la souffrance de leurs Managers pour mieux leur « confier » des tâches secondaires.

Un RET peut aussi cumuler la fonction de Chef de Résidence. **Ce sont des tâches supplémentaires avec leur lot de reporting, encore au détriment d'un accompagnement d'Agent.**

La conjoncture de l'entreprise a imposé certains choix comme la disparition de nombreux postes de CBORM Assistants RET, la charge de travail n'étant pas supprimée pour autant... Objectivé, le RET ne compte pas ses heures qui prennent le pas sur sa vie personnelle.

Les nouvelles technologies abondent en ce sens, clé VPN, tablette, téléphone et ordinateur portables, ... Il est aisé d'en conclure que le manager doit être à la disposition de l'entreprise H24.

Même s'il n'est pas tenu à un tableau de service, le RET effectue des permanences certains week-ends, une sorte d'astreinte « Gratuite ».

Dans la présentation de ce métier multitâches et ô combien enrichissant, nous constatons que le curseur de **la grille Qualification ne monte guère plus haut que le E** pour la plupart des RET aujourd'hui, ce qui, au regard du niveau de responsabilités, n'est pas satisfaisant.

FO Cheminots par sa structure Maitrises & Cadres prend alors toute sa place dans ce métier pour porter toutes les revendications de ces personnels.

www.fo-cheminots.fr

REVENDIQUEZ

FO Cheminots forte de ses connaissances du malaise lié aux difficultés du métier de RET pour en avoir alerté à plusieurs reprises la Direction. **FO revendique notamment une Fiche de Poste en adéquation avec la Fiche de Poste.**

FO CHEMINOTS REVENDIQUE :

- La qualification F pour tous les postes de RET étant donné le niveau d'exigence;
- Toute heure supplémentaire doit être payée tout comme les repas ainsi que les découchés effectués. Le forfait jour ne règle en rien le manque à gagner financier des RET;
- Les missions du RET doivent être revues au niveau national;
- La Fiche de Poste doit obligatoirement préciser s'il y a lieu, la mention « Responsable de Résidence » et en détailler les missions;
- Le paiement des permanences doit être effectué sur les mêmes bases que l'astreinte;
- Afin d'être déchargé de certaines missions, un Responsable de Résidence doit avoir un assistant;
- Il est urgent de revenir à des équipes de 15 ASCT par RET;
- Moins de « reporting » et allègement de la charge de travail dite bureau par des logiciels mieux adaptés au métier;



VOTEZ

VOTER FO aux prochaines Elections Professionnelles c'est apporter plus de poids aux neuf revendications que nous portons sur le métier de RET. Nos élus connaissent parfaitement les problèmes que vous rencontrez, lesquels sont fréquemment évoqués dans les instances représentatives. Ils savent aussi le peu de considération que la Direction porte à l'encadrement au vu des réponses apportées. **C'est le moment de faire bouger les choses et de confier les difficultés de votre métier à un élu qui aura l'oreille attentive et la voix qui ne tremble pas.**

En novembre 2018, Maîtrises et Cadres Cheminots, « Votez et faites voter les listes FO ! »



**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
CSE SNCF
2018 @**



**RÉSISTEZ,
REVENDIQUEZ,
VOTEZ** Cheminots **FO**

www.fo-cheminots.fr

FO Les Comités Sociaux et Economiques débarquent...
Pour FO, CSE devrait signifier : Cheminots Solidaires et Ensemble

RÉSISTEZ



Le Rail Syndicaliste n°665 Tracts fédéraux

A lire ...

Tout sur les enjeux de la SNCF et des Cheminots !

FO La protection sociale dans le viseur !
Pour FO, pas de recul possible !

RÉSISTEZ

LES RETRAITES :

Le monde entier se prépare à la retraite... Pour ce qui est de la retraite, les syndicats ont un rôle à jouer... Cette retraite, c'est ce qui va nous permettre de vivre dignement... Pour cela, il faut lutter contre les coupes budgétaires... Les retraités ont le droit de se faire entendre... Pour les cheminots, la retraite est un enjeu de premier ordre... Comment accepter le recul de la retraite ?

LA SÉCURITÉ SOCIALE :

La sécurité sociale est le socle de notre système de protection sociale... Elle est menacée par les coupes budgétaires... Comment accepter le recul de la sécurité sociale ?

FO Journal de la Fédération FO des cheminots
LE RAIL syndicaliste

Numéro 665 Novembre 2018

LIBRE & INDÉPENDANT

ELECTIONS PROFESSIONNELLES CSE SNCF 2018

NON au Pacte Ferroviaire, OUI au Service Public !

SERVICE PUBLIC
RETRAITE
TRAVAIL SNCF
METIERS
LIBERTÉ EMPLOI
STATUT
CONDITIONS
SALAIRE
INDÉPENDANCE

RÉSISTEZ, REVENDIQUEZ, E-VOTEZ FO

DU 16 AU 22 NOVEMBRE 2018

SPECIAL ELECTIONS SNCF

FO Un Nouveau Pacte Ferroviaire
Pour mieux dynamiser la SNCF !

RÉSISTEZ



Le loi relative au pacte ferroviaire... Pour mieux dynamiser la SNCF... Les cheminots ont le droit de se faire entendre... Comment accepter le recul de la sécurité sociale ?

Les conséquences du pacte ferroviaire... Les cheminots ont le droit de se faire entendre... Comment accepter le recul de la sécurité sociale ?

Les cheminots ont le droit de se faire entendre... Comment accepter le recul de la sécurité sociale ?

FO VOTEZ :
Pour vos acquis et de nouveaux droits !

RÉSISTEZ



Le monde entier se prépare à la retraite... Pour ce qui est de la retraite, les syndicats ont un rôle à jouer... Cette retraite, c'est ce qui va nous permettre de vivre dignement... Pour cela, il faut lutter contre les coupes budgétaires... Les retraités ont le droit de se faire entendre... Pour les cheminots, la retraite est un enjeu de premier ordre... Comment accepter le recul de la retraite ?

Le monde entier se prépare à la retraite... Pour ce qui est de la retraite, les syndicats ont un rôle à jouer... Cette retraite, c'est ce qui va nous permettre de vivre dignement... Pour cela, il faut lutter contre les coupes budgétaires... Les retraités ont le droit de se faire entendre... Pour les cheminots, la retraite est un enjeu de premier ordre... Comment accepter le recul de la retraite ?

FO La Convention Collective Nationale contre le Statut...
Pour FO, tout le Statut dans la CCN !

RÉSISTEZ



La Convention Collective Nationale contre le Statut... Pour FO, tout le Statut dans la CCN ! Les cheminots ont le droit de se faire entendre... Comment accepter le recul de la sécurité sociale ?

NON AU DUMPING SOCIAL!

FO Les Contractuels :
Des Cheminots négligés, des droits trop souvent bafoués !

RÉSISTEZ



Les contractuels ont des droits trop souvent bafoués... Les cheminots ont le droit de se faire entendre... Comment accepter le recul de la sécurité sociale ?

Les contractuels ont des droits trop souvent bafoués... Les cheminots ont le droit de se faire entendre... Comment accepter le recul de la sécurité sociale ?

TOUS AU STATUT !

REFUSONS L'AUSTÉRITÉ



RÉSISTER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR !

10 ans de Reculs Sociaux !

10 ans de gestion d'Activités Sociales excluant FO !

10 ans d'application de la loi d'août 2008, au delà de ce qu'elle prévoit, en excluant FO !

10 ans d'Intersyndicales excluant FO !

10 ans d'apartheid syndical !

10 ans de dialogue social excluant FO !

Il est temps de passer à autre chose : 10 ans ça suffit !

Le retour de FO aux Intersyndicales nationales et à la table de négociation changerait tout, il en serait fini de l'accord des quatre. Il en serait fini d'une gestion des Activités Sociales confisquant notre salaire différé sans réelle transparence.

Le moment est venu de changer cette représentation : Votez FO !

Résistez ! Depuis des années, les Gouvernements successifs et les dirigeants de la SNCF n'ont de cesse de casser l'entreprise historique : création de RFF puis réforme ferroviaire de 2014, remise en cause de la réglementation du travail de 2016. A chaque fois la fédération FO a su alerter et combattre ces contre-réformes. D'autres Organisations Syndicales ont choisi de les accompagner, faisant ainsi le lit des attaques que nous avons subies cette année. Là encore, dès la publication du rapport Spinetta nous avons alerté les cheminots sur les conséquences qui se sont matérialisées dans la loi pour un Nouveau Pacte Ferroviaire. Dans le combat avec les cheminots pendant 3 mois, nous avons dès le début mis en garde sur le risque d'inefficacité des modalités dites du 2 sur 5 sur le long terme. Aujourd'hui, certains choisissent d'accompagner les conséquences de cette funeste loi en négociant, par exemple, les critères selon lesquels des agents seront transférés contre leur volonté chez un Opérateur concurrent.

Comment une Organisation dite Syndicale peut se prêter à cette mascarade ???

A FO nous ne négocions ni la longueur de la chaîne ni le poids du boulet. Nous prétendons défendre les intérêts des cheminots et rien dans cette réforme ne va dans le sens de leurs intérêts.

Un progrès social se négocie, une régression se combat !

FO c'est également une Organisation Syndicale Confédérée, seule à même d'organiser les luttes interprofessionnelles qui seront nécessaires dans un avenir proche. Nous nous positionnons très clairement contre la retraite par points qui signera la mort des régimes de retraite par répartition, acquis social majeur de notre pays !

Revendiquez ! Pour FO, pas de double langage : les revendications que nous portons auprès des Employeurs, auprès du Gouvernement, sont celles que nous portons devant les cheminots. Contrairement à ceux qui se prétendent modernes en acceptant toutes les régressions, FO n'a qu'une boussole : la défense des intérêts des salariés.

C'est pourquoi FO revendique :

- L'abrogation du nouveau pacte ferroviaire et de la contre-réforme de 2014 !
- Le retour à une SNCF une, indivisible et sous monopole public d'État !
- La défense des régimes de retraites et de prévoyance, dont le régime spécial des cheminots, la Sécurité Sociale, contre la liquidation prévue par le Gouvernement !

Votez FO !

@ Voter pour les listes FO, c'est faire un acte de résistance.

C'est voter pour revendiquer la défense et l'amélioration des acquis des salariés en général et des cheminots en particulier. C'est voter pour reconquérir le terrain perdu ces dernières années.

@ Voter pour Résister, Revendiquer, Reconquérir ! @ Voter et faites voter les listes FO !

**VOTEZ ET FAITES VOTER LES LISTES
FO Cheminots**